

## EXADEX

Société Civile Professionnelle  
Titulaire d'un Office  
d'Huissier de Justice

Brigitte GUILLEMAIN  
Bruno DURROUX  
Luc LANÇON  
Sandrine SCHUYTEN  
Michaël GEORGET



161 rue Yves Montand - Parc 2000 -  
CS 978003  
34089 MONTPELLIER CEDEX 4

Tél 04 67 06 18 45 -  
Fax 04 67 58 82 74  
Service constat : 04.67.06.19.79 -  
constats-adl@orange.fr

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE



Coût **289,22 € euros TTC**

HONORAIRES		220,94 €
Déplacement		7,67 €
vacation		0,00 €
total HT		228,61 €
tva	20,00%	45,72 €
Taxe fiscale		14,89 €
TOTAL TTC		289,22 €

## PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE TROIS AVRIL

A la requête de **Philippe PERNAUD ORLIAC**, mandataire judiciaire près le Tribunal de commerce de Montpellier, y demeurant 27 rue de l'Aiguillerie à Montpellier, agissant en qualité de mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de

Ayant pour avocat constitué la **SCP GRAPPIN ADDE SOUBRA**, avocats près le Tribunal de Grande Instance de Montpellier, y demeurant Espace Pitot, Bat C, 60 Place Mirouze

Agissant **en vertu** :

**D'un jugement de liquidation judiciaire rendu par le Tribunal de commerce de Montpellier en date du 19 octobre 2012 à l'encontre de**

Je soussigné, **Bruno DURROUX**, Huissier de Justice Associé au sein de la **SCP EXADEX** Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice (Guillemain-Durroux-Lançon-Schuyten-Georget) à MONTPELLIER, y demeurant 161 rue Yves Montand, Parc 2000,

Certifie m'être transporté le **3 avril 2017**, sur le territoire de la Commune de MONTFERRIER SUR LEZ (Hérault) et sur la propriété de

Les biens et droits immobiliers dont s'agit sur la Commune de MONTFERRIER (Hérault) un terrain, cadastré **section AI N°83 pour une contenance de 2004m<sup>2</sup>**

Déclarant en outre que ces biens appartiennent à ,

J'ai débuté mes opérations à **11h30**

Je me suis tout d'abord rendu en mairie de Montferrier sur lez où il m'a été indiqué que la parcelle de Mme TREVILLOT cadastrée **section AI N°83 se trouvait en zone UD 1 – au**, et il m'a été remis les dispositions applicables à la **zone UD 1**

Je me suis alors rendu sur place et j'ai constaté que la parcelle était une parcelle non bâtie et non clôturée vis-à-vis de la parcelle voisine n°82

Son accès s'effectue à partir du boulevard de la Lironde par un chemin privé empruntant les parcelles 78 et 4 qui son fond servant pour la parcelle 83.

La parcelle 83 est-elle-même frappée de servitude de passage et se trouve à son tour fond servant pour la parcelle 82 et la parcelle 27

La parcelle 83 est également frappée d'une servitude de passage pour les réseaux au bénéfice de la parcelle 82

Le terrain de la parcelle 83 est donc constitué du chemin privé, du chemin privatif à partir d'un portail menant à la maison de la parcelle bâtie 82 et d'un terrain en pente.

J'ai joint au présent plan géoportail indiquant l'emplacement de la parcelle et son accès par rapport au boulevard de la Lironde ainsi qu'une photographie aérienne avec délimitation de parcelles par géoportail.

J'ai joint également au présent les photographies suivantes

Photo 1 chemin privé empruntant les parcelles 4 et 78

Photo 2 séparation du chemin privé desservant à gauche la parcelle 83

Photo 3 parcelle 83 avec à droite le chemin privé desservant les parcelles en amont et à gauche le portail

Photo 4 chemin privatif menant à la maison de la parcelle 82

Photo 5 terrain de la parcelle 83

J'ai clôturé mes opérations à **12h15**

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

**Bruno DURROUX**





**Photo n° 1**



**Photo n° 2**



**Photo n° 3**



**Photo n° 4**



**Photo n° 5**

